

« Pourquoi craindre que la musique mécanique vienne mettre en péril la Musique — avec un grand M ? »

La photographie a-t-elle nui à la peinture ? La projection, le cinéma ont-ils nui au tourisme ? Bien au contraire. Quand nous avons vu, sur l'écran, un site remarquable, n'éprouvons-nous point le désir de l'aller contempler réellement. Il en est de même pour la musique. Le disque, le rouleau perforé, la T.S.F. sont avant tout des moyens documentaires.

Encore qu'il y ait lieu de faire une distinction entre la musique radiodiffusée et la musique reproduite. Celle-ci est comme une morte qui ressuscite et sort de son linceul de cire à chacun de nos appels, reparaissant toujours la même... « Comme au jour de sa mort pompeusement parée ».

Celle-là est une capricieuse bien vivante qui de loin, nous confie ses secrets au gré de son humeur journalière.

Je ne crois donc pas que la musique mécanique puisse nuire à l'art, ni aux artistes, ni aux concerts sérieux. Je crois plutôt qu'elle peut être pour eux une excellente publicité. Le public qui accepte d'entendre sans « voir » ne résistera pas à la curiosité d'aller « voir », si l'on peut dire, ce qu'il aime « entendre » quand il en aura l'occasion, car enfin, en principe, on doit toujours préférer l'original au fac-simile.

Et pour l'enseignement, quelle admirable ressource ! On déplore la part trop réduite faite, dans l'enseignement secondaire, à l'histoire de la musique. C'est vrai ! mais comment un professeur peut-il, « utilement » parler de musique, sans en faire entendre. Le disque ou le rouleau seront pour lui comme une lanterne de projection... sonore, remplaçant facilement les interprètes qu'il ne pourrait bien souvent, rassembler. Pour ma part je n'ai aucun scrupule à faire mes cours d'histoire au Conservatoire, avec l'aide de bons disques.

Mais, si la musique mécanique, ne peut, à mon sens, nuire à la Musique, je crois volontiers qu'elle peut provoquer une réduction de la « main d'œuvre musicale » et que la profession de musicien soit, dans un avenir prochain, sérieusement concurrencée par l'onde ou le disque. Les musiciens se retourneront vers les studios d'émission ou d'enregistrement.

En résumé, je suis fermement convaincu que la musique mécanique loin de desservir l'art ne peut que l'aider. Comme agents de diffusion, rouleau, disque ou radio vont prêcher partout et là, où aucun apôtre n'aurait avantage à s'aventurer. Voyons donc en eux, non des ennemis, mais des auxiliaires précieux et dévoués.

René DELAUNAY.

Directeur du Conservatoire de Metz.

a) Actuellement, la musique mécanique s'adresse encore à un public spécial, mais, cela ne durera pas longtemps ! Avant dix ans, nous serons tous ses tributaires.

b) Nos intérêts seraient contraires ; mais, comme nous serons certainement vaincus, on s'arrangera, de gré ou de force pour les rendre solidaires. (Ce sera le cas du cinéma, dont nous avons failli mourir, et dont maintenant nous vivons tous !)

c) Gare aux malheureux musiciens d'orchestre, par exemple ! Un jour viendra où un Radio-Paris quelconque diffusera la partition d'orchestre de Carmen, intégralement, de Dun-

kerque à Pézenas ; et chaque théâtre de province aura ses chanteurs, qui interpréteront l'ouvrage, accompagnés par l'émission ! Ce sera la mort des petits instrumentistes, et la fortune pour les gros... (ou les grands, comme vous voudrez ! !)

d) L'œuvre musicale vivra, de plus en plus, grâce à l'interprète à cause de la paresse croissante des jeunes générations, qui sauront à peine lire et daigneront peut-être encore entendre...

Marc DELMAS.

« La T.S.F. atteint, dans les villes et les plus humbles villages, des auditeurs innombrables ; la diffusion, pour compositeurs et exécutants, est donc très intéressante à ce point de vue. Mais à condition que les quotidiens publient mieux les noms des interprètes.

Peut-être quelques citadins désertent-ils volontiers, à présent, concerts ou spectacles, pour jouir tranquillement, dans leur home, de séances radiophoniques ; par contre, d'autres ont la curiosité « visuelle » de connaître ceux qu'ils apprécient par T.S.F. et se dérangent quand l'occasion s'en présente, alors qu'autrefois ils ne s'intéressaient pas à la musique. Ceci compense donc cela.

T.S.F. ou phonographes n'arrivent à donner que peu à peu, (malgré les recherches des spécialistes) le fini d'exécution et la variété de timbres formant l'intérêt d'un concert entendu directement. Du reste, le meilleur appareil ne parviendra jamais, je crois, à transmettre le fluide magnétique qui existe entre le véritable artiste et le public. Les exécutants concurrencés par la « musique mécanique » sont, précisément, ceux qui font de la musique mécanique, sans expression vitale. Un bon appareil leur est évidemment supérieur, car on peut l'arrêter quand le morceau vous ennue ! (Dans un concert on est obligé de subir le supplice jusqu'au bout !).

Quand, en France, on comprendra qu'il faut rémunérer tous les artistes sollicités pour émissions ou enregistrements (et non en payer quelques-uns et demander le concours gracieux des autres) il y aura un grand pas fait pour la situation matérielle des musiciens et l'établissement des programmes. Les qualités exigées pour la radiophonie (ou la phonographie) ne sont pas toujours les mêmes que celles, nécessaires sur la scène. Que l'on multiplie les compétitions où le talent prévaudra et non des titres retentissants.

L'œuvre musicale ne peut pas plus se passer d'interprète qu'un tableau être privé de lumière.

Certes, les initiés peuvent juger la musique « sur table », mais la sensibilité d'un artiste peut ajouter encore à la pensée de l'auteur et la faire mieux comprendre.

Même enregistrée par des moyens mécaniques, il faut toujours un être humain pour régler les détails d'expression d'une œuvre, et certaines fautes d'interprétation peuvent lui nuire beaucoup.

Disques ou rouleaux perforés sont des guides précieux lorsqu'ils ont été faits d'après l'exécution, ou les indications du compositeur. Il faut donc s'adapter aux progrès de la Science, et non déplorer les quelques changements qu'ils apportent dans la routine. »

Marcelle SOULAGE.